

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 30 novembre 2006 fixant les modalités d'établissement de la convention entre les services d'incendie et de secours et les établissements de santé sièges des SAMU mentionnée à l'article L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales (rectificatif)

NOR : INTE0600951Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 décembre 2006, édition électronique, texte n° 1, et édition papier, page 18378, 1^{re} colonne, article 1^{er}, 3^e ligne :

Au lieu de : « ... d'incendie et de secours de l'établissement... », lire : « ... d'incendie et de secours et l'établissement... ».